

À propos de *Collezioni epigrafiche della Grecia occidentale*

Sophia Aneziri
National and Kapodistrian University of Athens, Greece

Denis Rousset
École Pratique des Hautes Études, France

Abstract The present paper presents the first volume of *Collezioni epigrafiche della Grecia occidentale/Epigraphische Sammlungen aus Westgriechenland*. It reflects, on the one hand, on the absolute necessity to preserve multilingualism in *Altertumswissenschaft*; on the other, on the purposes and methods of making catalogues or inventories of epigraphic collections; and finally on the past conditions and the current state of epigraphic and prosopographic research in West Greece and especially in Aetolia.

Keywords Plurilingualism and *Altertumswissenschaft*. Catalogues and inventories of epigraphic collections. Epigraphic and prosopographic research in western Greece.

Sommaire 1 Introduction. – 2 Catalogues et inventaires de musées. – 3 Les recherches dans « das dritte Griechenland ». – 4 Le corpus : contenu et bilan.

1 Introduction

C'est une terre idéale, peut-être le pays idéal pour l'épigraphie antique, que représente aujourd'hui l'Italie, non seulement à cause de la coexistence en grand nombre et en proportions équilibrées des inscriptions grecques et des inscriptions latines – sans parler des épigraphies étrusque et italiques –, mais aussi grâce à la connaissance simultanée des deux langues anciennes, latin et grec, qui demeurent maîtrisées au meilleur niveau – y compris e.g. la métrique, la philolo-



Peer review

Submitted	2019-10-10
Accepted	2019-10-13
Published	2019-12-23

Open access

© 2019 | Creative Commons Attribution 4.0 International Public License



Citation Aneziri, Sofia; Rousset, Denis(2019). "À propos de *Collezioni epigrafiche della Grecia occidentale*". *Axon*, 3(2), num. monogr., 25-38.

gie et la linguistique – par un nombre d'étudiants substantiel, et supérieur à presque tous les autres pays.

En outre, les étudiants et les collègues italiens ont aussi le mérite de parler et d'écrire de nombreuses langues contemporaines, atout crucial dans une Europe universitaire menacée par le monolinguisme. Daigner et vouloir ne publier qu'en une seule langue, ne serait-ce pas tourner le dos à l'histoire de l'Antiquité en son entier, toute de plurilinguisme ? Ne serait-ce pas envoyer le signal le plus clair en faveur de la dépossession de toutes les autres langues, jusques et y compris, par voie de conséquence, le latin et le grec ancien ? Car ceux qui ne se donneraient pas la peine ne serait-ce que de lire et de faire lire en italien, allemand, espagnol et français feront-ils le jour venu l'effort d'enseigner assez de latin et de grec pour rendre possible l'étude perpétuée de l'Antiquité ? L'avenir de l'*Altertumswissenschaft* est au plurilinguisme – y compris le grec moderne et le turc –, et l'on doit également se défier des évaluations, au niveau national ou international, qui pourraient tendre à se fonder uniquement sur des 'projects' et des dossiers monolingues, comme on doit également s'abstenir de soutenir les entreprises éditoriales qui se vouMeta-draient non multilingues.¹

De la vigueur actuelle et durable de l'*Altertumswissenschaft* dans l'Italie polyglotte témoigne aussi le nombre sans équivalent de chaires universitaires, particulièrement pour les épigraphies antiques, mais aussi de rencontres scientifiques, telles les *Rencontres franco-italiennes d'épigraphie* et la série des *Seminari Avanzati di Epigrafia Greca*. Le zèle des 'épigraphistes' italiens est illustré encore par les publications, émanant de toutes les universités de la péninsule, que les éditeurs continuent à éditer en des langues variées.

2 Catalogues et inventaires de musées

Il est heureux qu'aujourd'hui l'Université de Venise contribue à nourrir, sous la houlette de Cl. Antonetti et dans une collection germano-italienne, la tradition des catalogues de musées et collections. Certes, cette tradition éditoriale, comme en témoigne la section afférente du chapitre que le *Guide de l'épigraphiste* consacre aux catalogues de musées, est depuis longtemps vivace en Italie, à cause précisément de la coexistence, au voisinage même d'institutions académiques compétentes, de nombreuses collections, riches à la fois de découvertes urbaines, régionales et nationales et d'apports venus de l'Orient hellénique. Cependant, la faveur éditoriale italienne pour les catalogues a, comme il est logique, surtout profité aux inscriptions

¹ Voir l'intéressante prise de position de Rubel 2019, 193-223.

latines, et les catalogues d'inscriptions grecques, sans doute moins nombreuses à avoir été dispersées de par le monde, constituent au total la portion congrue, qu'il s'agisse des pays occidentaux qui en ont accueilli ou des nations dont le sol les portait ou les recelait.

Il est remarquable d'ailleurs que depuis une décennie, la constitution de catalogues ou d'inventaires d'inscriptions grecques connaisse un regain aussi bien au Royaume-Uni et en France qu'en Grèce et au Proche Orient,² pour des raisons qui touchent aux conditions variables d'accès aux monuments, dispersés dans la *chora* ou conservés sur les sites de fouilles archéologiques extra-urbains. C'est aussi une évolution notable qu'aujourd'hui l'histoire de la recherche épigraphique et archéologique – entre autres celle de la constitution des collections de musées – connaît une forte faveur académique et éditoriale, par rapport aux fouilles et aux recherches de terrain elles-mêmes, plus dispendieuses en temps et en argent et soumises aux autorisations administratives locales, voire à des contraintes géopolitiques. Le risque existe cependant que cette histoire de l'*Altertumswissenschaft* tende à se couper de la connaissance et de l'étude des objets archéologiques eux-mêmes.

À pareil risque échappe naturellement la rédaction d'un catalogue de musée, et la parution du premier volume de la collection *Collezioni epigrafiche della Grecia occidentale/Epigraphische Sammlungen aus Westgriechenland* est l'occasion de rappeler l'intérêt de rédiger et de publier des catalogues de collections épigraphiques. Cet intérêt est triple : pédagogique, patrimonial et scientifique.

Intérêt pédagogique : rien n'est plus formateur pour un jeune antiquisant que de rédiger, en étant dûment dirigé, le catalogue – ou l'inventaire – d'une collection épigraphique. C'est ainsi que l'on apprend à analyser à la fois le texte et l'objet inscrit, à l'étudier ainsi non pas seulement en deux dimensions, largeur et hauteur, mais aussi en trois dimensions : ce sont la profondeur variable de la stèle, de la base, du bloc provenant d'un bâtiment ou bien la forme d'un vase, sans oublier le type de matériau – métal, céramique, pierre, non sans chercher de quelle origine –, les caractéristiques architecturales ou plastiques, les ornements, les cassures, qui ont leurs inférences pour l'établissement et toutes les significations du texte et du monument inscrit. Rappeler tout cela n'est peut-être pas réaffirmer des vérités de La Palice si l'on considère des publications dont les auteurs paraissent se tenir comme volontairement à distance des monuments inscrits, utilisant seulement photographies et estampages, voire commentant

² Voir notamment les articles de S.D. Lambert pour le Royaume-Uni et les publications ou projets concernant le Louvre, de nombreux musées de la République hellénique et ceux de Beyrouth, dont on trouvera les références dans les *Suppléments du Guide de l'épigraphiste* et dans le *Bulletin épigraphique de la Revue des études grecques* (ci-après cité *Bull.*).

un texte reçu sans le vérifier – ou le faire vérifier – sur son support.

C'est au contact des objets que le jeune savant vérifie en profondeur le texte inscrit et c'est après avoir vérifié de nombreux textes déjà publiés, en les reconnaissant et en les déchiffrant à nouveau dans les collections, qu'il acquiert l'expérience nécessaire pour publier à son tour des textes nouveaux, qu'ils soient conservés dans les musées ou bien qu'ils se trouvent dans leurs pays et leurs lieux d'origine, où il est indispensable que le chercheur, ainsi formé dans des collections urbaines, aille ultérieurement mettre son expérience au profit de l'épigraphie de terrain pour des corpus exhaustifs par cités ou par régions – entreprises pour lesquelles on tend à manquer de savants qualifiés et volontaires.³

La fonction pédagogique de la rédaction de catalogues de musées a été parfaitement mise en œuvre, non seulement par l'équipe italienne et allemande réunie par Cl. Antonetti et P. Funke, mais aussi, simultanément, par la Société épigraphique grecque dirigée par A.P. Matthaiou. C'est à A.P. Matthaiou et à ses disciples que l'on doit les inventaires de nombreuses collections : ont ainsi été publiés ceux de Chios, de Messène et du Musée de Kalamata, et, tout récemment, l'inventaire de l'Acropole d'Athènes et l'inventaire de Thèbes et de Chéronée.⁴

Or, ces publications de la Société épigraphique grecque sont de simples inventaires. Cela pose la question de la nature et de la forme de la publication : a-t-on besoin d'un catalogue donnant pour chaque objet inscrit une édition en bonne et due forme ? Ou bien un simple inventaire suffit-il ? Sur cette alternative, qui touche au deuxième et au troisième des intérêts énoncés pour ces travaux, l'intérêt *patrimonial* et l'intérêt *scientifique*, la réponse peut, et doit même diverger selon les cas.

À ce sujet, il faut d'abord relire le chapitre aussi bref que fondamental de Louis Robert, sur les « catalogues de musées » dans les *Actes du IIIe congrès international d'épigraphie grecque et latine Paris 1952*.⁵ Suivant l'indication de L. Robert, on gagnera à faire la différence selon les musées et les collections. Pour les grands musées qui ne se trouvent pas sur le site de cités antiques riches en inscriptions qu'ils ont pour fonction principale de conserver, tels ceux de Londres, Paris, Berlin, ou bien pour les musées qui rassemblent de très nombreuses inscriptions venues de parties nombreuses et diverses du monde gréco-romain, par exemple les musées du Vatican, on évitera d'entreprendre un catalogue exhaustif qui comporterait pour chaque inscription lemme, édition, appareil, commentaire,

³ Cf. *Bull.* 2010, 149; 2017, 41, sur le rééquilibrage aujourd'hui indispensable entre corpus thématiques, depuis des décennies fort en faveur, et recueils géographiques, quelque peu délaissés.

⁴ Cf. *Bull.* 2015, 244 ; 2018, 169 et 228.

⁵ Robert 1953, 286-90.

images : je renvoie sur ce point aux remarques argumentées de L. Robert. Je relève pour ma part que, pour l'ensemble, nombreux et disparate, des inscriptions grecques et latines aux Etats-Unis, J. Bodel et S. Tracy se sont à juste titre contentés d'une simple *Checklist*, sans réédition des textes. En revanche, l'édition exhaustive d'une collection bien circonscrite ou individuelle est utile, lorsque c'est le moyen à la fois de la publier et de faire l'histoire *patrimoniale* de sa constitution et du collectionneur, indispensable contribution à l'histoire de l'*Altertumswissenschaft* et de l'Antiquariat.

Quant aux musées qui sont constitués entièrement ou presque entièrement d'inscriptions d'une seule cité ou d'une seule région, on devra adapter le format et le type de publication au degré d'avancement du corpus civique, topographique ou régional, puisque c'est la réunion des inscriptions dans leur cadre géopolitique antique qui doit demeurer le fil conducteur majeur pour le progrès de l'épigraphie.

Ainsi, il serait évidemment inutile de publier un catalogue du musée épigraphique d'Athènes, dont 95% sont attiques. C'est en effet le corpus topographique de l'Attique, et non pas un recueil de type muséographique, qui en donnera l'édition. On se contentera de publier des listes d'inventaire pour les inscriptions non attiques conservées au musée épigraphique d'Athènes, et d'autre part pour toutes les inscriptions des autres musées d'Athènes.⁶ De même, il serait inutile de publier un catalogue et même sans doute un inventaire des musées de Cos ou de Samos, tant que les volumes des *Inscriptiones graecae* demeurent à jour.⁷

Différent est le cas où le corpus civique ou topographique est en préparation, mais non pas encore tout près d'être publié, comme pour Chios⁸ ou la Béotie, et également lorsque le corpus est ancien et que, depuis sa parution, la collection locale ou régionale s'est largement accrue d'inscriptions nouvelles, venues de nombreuses cités différentes. C'est dans ces cas, encore nombreux dans le Péloponnèse, en Thessalie et tout particulièrement pour maintes collections de la Turquie, que l'inventaire ou le catalogue publié a un double importance, patrimoniale et scientifique. Il constitue d'une part un apport à l'histoire et à la conservation du patrimoine, en montrant aux fouilleurs, aux restaurateurs, aux gardiens et aux conservateurs que les 'épigraphistes' sont prêts à collaborer avec eux pour tenir les inven-

⁶ Voir e.g. pour la collection du Théséion à Athènes, Kourinou-Pikoula 1999, 17-36 ; pour les inscriptions conservées au Musée archéologique national, cf. Papoutsaki, Kalliontzis 2004-2009, 601-15.

⁷ C'est pourquoi dans ces cas une liste par numéros d'inventaire suffit, et l'on pourrait en pourvoir les corpus civiques et régionaux, à côté des concordances avec les éditions antérieures. Cela implique également que chaque inscription conservée dans un musée ait reçu un numéro d'inventaire propre.

⁸ Cf. *Bull.* 2007, 422.

taires et établir l'état des collections : utile œuvre, car il arrive que les inventaires rédigés localement en un exemplaire unique soient incomplets ou perdus. Indispensable publication, parce que d'un musée à un autre, en Grèce comme en Turquie, il peut y avoir des transferts d'inscriptions en nombre quelquefois important, si bien que l'on peut perdre la trace d'une pierre ou le souvenir de sa provenance.

C'est alors qu'un inventaire publié, qui indique entre autres aussi à quelle date chaque objet a été vu, est utile. Le catalogue ou l'inventaire, quel qu'en soit le support, imprimé ou électronique, gagnera, comme l'avait indiqué L. Robert, à ordonner les textes par catégories diplomatiques ou thématiques, et à être accompagné d'une table récapitulative des provenances par cités. Si le catalogue ou l'inventaire n'a pu être exhaustif, il faudra le marquer explicitement, notamment pour ce qu'il est convenu d'appeler l'*instrumentum domesticum*. On conçoit aisément qu'un savant ou une équipe, si familiers qu'ils soient d'un musée même petit et de ses éventuels dépôts annexes, n'aient pu, pour diverses raisons, examiner une à une toutes les caisses et toutes les pièces de céramique, dont certaines peuvent porter des inscriptions fort intéressantes, voire importantes pour l'onomastique ou la paléographie. Cependant, tout un chacun gagnera à être explicitement instruit des limites précises du catalogue et de ses omissions volontaires.

Ainsi conçu et édité, le témoin patrimonial qu'est le catalogue de musée devient également un instrument scientifique, lorsque d'une part le catalogue fournit l'illustration, photographique ou graphique, des inscriptions non encore reproduites en images. À cet égard, il convient de rappeler que les photographies d'inscriptions doivent être publiées, non pas comme de simples illustrations au format de vignette, mais comme des moyens permettant la vérification du déchiffrement, c'est-à-dire comme des instruments de preuve. Pour ce faire, la mise en ligne sur internet de photographies, éventuellement multiples pour un même objet, peut apparaître comme la panacée, pour autant que les institutions qui conservent les monuments inscrits ne subordonnent pas la diffusion d'images au paiement de droits financiers dissuasifs, qui contrediraient l'idéal proclamé de la mise à disposition des artefacts culturels et scientifiques en Open Access.⁹

D'autre part, le catalogue de musée est un instrument de progrès scientifique lorsqu'il contribue à révéler des objets inscrits restés encore inédits, comme ce fut le cas, en nombres certes variés, dès les plus anciens des catalogues d'inscriptions grecques, dus à des savants expérimentés, comme W. Froehner pour le Louvre, E.L. Hicks et C.T. Newton pour le British Museum, et H.G. Lolling pour le Musée épigraphique d'Athènes.

⁹ Voir Bagnall, Heath 2018, 171-89, surtout 179-80.

3 Les recherches dans « das dritte Griechenland »

C'est dans le pays de prédilection d'H.G. Lolling, la στερεά Ελλάς, que nous ramène la publication, sous la direction de Cl. Antonetti et P. Funke, de la *Collezioni epigrafiche della Grecia occidentale/Epigraphische Sammlungen aus Westgriechenland*, dont le premier volume maintenant paru compte 188 numéros, et pas moins de 66 textes nouvellement publiés. Notre collègue Mme S. Aneziri, connaisseuse de la στερεά Ελλάς d'aujourd'hui, met dans sa propre contribution en évidence les apports de ce fascicule, dévolu au musée d'Aginion.¹⁰

Pour ma part, je voudrais souligner la place de l'entreprise italo-germanique dans la redécouverte de ce que tout historien connaît désormais, à cause d'un livre au titre célèbre, sous le nom de « das dritte Griechenland ». À vrai dire, pour la recherche sur le terrain, c'est plus exactement d'une deuxième Grèce, d'une Grèce secondaire, ou ce que l'on appellerait en français la Grèce profonde, voire marginale, qu'il faut parler si l'on pense à l'Étolie et à l'Acarnanie qu'ont explorées Cl. Antonetti puis nos collègues allemands il y a environ 30 ans. Tout lecteur de Thucydide se souvient qu'à l'Ouest de Delphes commençait le monde non civilisé, constitué d'habitats hors cité et dépourvus de rempart, dispersé en villages, et peuplé de gens en armes - un pays antique, doit-on ajouter, qui toujours demeura pauvre en inscriptions, puisqu'il s'imprégna de *literacy* sans doute assez tard et assez faiblement.¹¹ Or, l'Étolie, la Locride et l'Acarnanie n'avaient pas cessé il y a 30 ou 35 ans d'être de difficiles contrées : c'étaient non seulement la forêt, la montagne et ses habitants aussi chaleureux que quelquefois rudes, mais aussi les mauvaises routes, les cartes géographiques insuffisantes - c'était avant le GPS ! -, le logement rudimentaire, les dépôts locaux qu'il fallait faire ouvrir sans contact toujours immédiat avec les autorités archéologiques - c'était avant la cabine téléphonique et le téléphone portable ! Pour avoir connu un peu plus tard encore ces conditions, certes aventureuses et grisantes, je veux souligner ici tout le mérite de Cl. Antonetti qui a alors affronté, seule, avant la venue de l'équipe allemande, les rudes conditions de la recherche dans cette Grèce profonde, « das dritte Griechenland ».

La récompense de ces difficiles recherches est d'une part la réunion d'une documentation nouvelle. Dans le cas de l'Étolie et de l'Acarnanie, il faut rappeler que l'éditeur des admirables fascicules des *IG*, G. Klaffenbach, avait publié très peu d'images des inscriptions, parce que lui-même exécutait peu de photographies, à la différence par exemple de son contemporain L. Robert. Ainsi, le nouveau

¹⁰ Pour d'autres remarques, cf. *Bull.* 2019, 218-19.

¹¹ Rousset 2012, 1686-9.

catalogue apporte une illustration photographique systématique pour des inscriptions dont l'immense majorité n'avait jamais été présentée sous cette forme.

L'autre acquis scientifique de ces catalogues, ce sont les textes nouvellement publiés : les inscriptions d'Étolie et d'Acarnanie qu'avait publiées Cl. Antonetti dans ses premiers articles et son livre de 1990, celles de Thermos qu'elle a éditées plus tard, et encore celles que l'équipe italo-allemande a révélées dans le 1er volume des *Akarnanien-Forschungen*¹² et plus encore dans le catalogue maintenant paru. On ne dira jamais assez combien est excitante la découverte d'un inédit, fût-ce sa redécouverte dans un musée, compensant l'aridité de l'inventaire, combien grisante est l'étude d'un texte resté méconnu ou inconnu faute d'avoir auparavant trouvé l'interprète et l'éditeur prêt à lui consacrer le temps suffisant. L'équipe italo-allemande a eu le mérite de consacrer le temps nécessaire à la révélation des monuments épigraphiques de l'Étolie et de l'Acarnanie, régions a priori austères, voire ingrates pour l'épigraphie, et il faut remercier les autorités archéologiques grecques d'avoir en réalité ainsi contribué à la publication de corpus topographiques exhaustifs.

C'est en effet le fascicule complémentaire des *Inscriptiones Graeciae septentrionalis* qui est désormais rendu à la fois possible et indispensable par la publication et la préparation des deux catalogues d'Agrinion et de Thyrio. En effet, si les trois fascicules que G. Klaffenbach consacra successivement à l'Étolie (1932), à l'Acarnanie (1957) et à la Locride occidentale (1968) comptaient au total 785 numéros, les inscriptions depuis découvertes ne sont pas moins nombreuses : D. Summa les dénombrait à environ 400 pour la seule Acarnanie ;¹³ il doit y en avoir à peu près autant pour la Locride occidentale et l'Étolie réunies, et les textes de Thermos et de Kallipolis publiés depuis 1932 sont importants pour l'histoire hellénistique, si bien que le fascicule complémentaire des *IG*, annoncé ici-même à Venise par P. Funke, est une réalisation déjà bien préparée. On peut néanmoins encore s'interroger sur ce qui serait le plus commode pour l'Étolie, objet du fascicule le plus ancien, que G. Klaffenbach fit paraître en 1932, avant même ses dernières contributions à l'épigraphie étolienne et avant également tant de progrès depuis apportés à l'épigraphie delphique : serait-ce un simple complément à l'*editio minor* des *Inscriptiones Aetoliae* ou bien une *editio tertia* ? Quelle que soit la solution retenue, il est indispensable que la future publication contienne également une liste chronologique nouvelle des stratèges étoliens, qui était l'une des parties les plus précieuses des *fasti* dus à G. Klaffenbach. Une fois pourvue de ses nécessaires compléments pour le II siècle, ce sera un

¹² Lang al. 2013; cf. *Bull.* 2014, 253-4.

¹³ Summa 2013, 271-7.

instrument fort utile aux épigraphistes de Grèce Centrale et aux historiens du monde hellénistique.¹⁴

Denis Rousset

4 Le corpus : contenu et bilan

Le corpus qui est présenté ici est le résultat de la collaboration fructueuse d'une équipe de recherche italo-allemande. C'est un travail qui pointe clairement dans la direction de collaborations scientifiques internationales et n'aurait pas été possible sans la participation de chercheurs italiens, allemands et grecs.

Les inscriptions du musée d'Agrinion constituent la première partie de ce projet de collaboration.¹⁵ Le musée d'Agrinion comprend des textes d'Étolie et du sud de l'Acarnanie. La plupart des inscriptions proviennent de Kalydon, Stratos, Trichonion, Astakos, Phistyon, Konopa-Arsinoe, Oiniadai et datent du III^e et du II^e siècle. Peu nombreux sont les textes des époques archaïque et classique : ce sont les inscriptions funéraires nrr. 33-36, le graffito nr. 166 et le texte de contenu incertain nr. 185. Rares sont aussi les inscriptions de l'époque impériale, comme la dédicace nr. 16, l'inscription funéraire latine d'un *libertus* (nr. 101) et la borne milliaire nr. 144, aussi en latin.

Le corpus contient 188 inscriptions, publiées soit déjà antérieurement soit ici pour la première fois. Les inscriptions déjà publiées par G. Klaffenbach dans le corpus des *Inscriptiones Graecae* IX I² ne sont incluses dans ce catalogue que si elles sont nécessaires pour la présentation d'un genre épigraphique, comme l'octroi de l'asylie par les Étoliens à la cité de Lousoi en Arcadie (nr. 2), le catalogue des *hierapoloï* (nr. 8) et les affranchissements nrr. 25, 26, 28, ou s'il y a des lectures et restitutions différentes, comme par exemple pour les dédicaces nrr. 16 et 20 ou l'épigramme funéraire nr. 32.

Chaque inscription est présentée suivant un lemme qui contient les informations concernant la pierre (date et lieu de découverte, type du monument, matière et aspects morphologiques, dimensions du bloc conservé, hauteur des lettres, interlignes). Chaque lemme indique aussi les éditions (pour les inscriptions déjà publiées) et les autres références bibliographiques (s'il y en a). Les éditions sont pré-

¹⁴ En revanche, je ne crois pas qu'une prosopographie des Étoliens soit utile, puisque la *LGN III A* la donnait à jour en 1997. Plus généralement, les différentes livraisons de *LGN*, désormais accessibles aussi sous forme électronique, dispensent sans doute de constituer des prosopographies civiques ou régionales séparées. En revanche, un vrai *desideratum* est désormais la mise à jour des livraisons les plus anciennes du *LGN*.

¹⁵ La deuxième partie, qui portera sur les inscriptions du musée de Thyreion, est annoncée comme Akarnanien-Forschungen/Aκαρνάνια Έρευνες 2.1. *Collezioni epigrafiche della Grecia occidentale/Epigraphische Sammlungen aus Westgriechenland*, Pars II.

sentées de façon génétique, c'est-à-dire dans un ordre chronologique descendant, où les éditions dont les auteurs n'ont pas révisé la pierre ou n'ont pas utilisé une copie nouvelle se trouvent entre parenthèses à côté de l'édition dont elles dépendent.

Ensuite, il y a le texte en tant que tel, l'apparat critique et la traduction en italien. Certaines inscriptions sont si fragmentaires qu'elles ne peuvent pas être traduites, comme par exemple les inscriptions nrr. 5, 23, 185. D'autres inscriptions, en particulier funéraires, ne contiennent que des noms et ne sont pas traduites non plus. Cependant, le corpus se caractérise généralement par l'effort de donner une traduction, même si les inscriptions sont fragmentaires (nrr. 3, 5, 30, 31). À la fin se trouve le commentaire qui concerne (selon les cas) l'onomastique, la prosopographie, la datation, les restitutions du texte et tout ce qui doit être commenté.

Chaque inscription (même les plus fragmentaires) est accompagnée d'une illustration photographique de très bonne qualité. Les photos font partie de la collection de *Laboratorio di Epigrafia greca* à Venise ou des archives des *Inscriptiones graecae* à Berlin.

Les inscriptions du corpus sont présentées par catégories :

- un loi (nr. 1) qui concerne l'interdiction d'une action dans un sanctuaire.¹⁶ Ici les éditeurs donnent différentes possibilités d'interprétation du verbe « ἀποστεύειν » qui n'est attesté qu'ici.
- Deux décrets très fragmentaires font partie d'une deuxième catégorie (nrr. 2-3). Tous les deux sont datés du III^e siècle avant notre ère, proviennent de Kalydon et concernent les relations avec la cité de Lousoi en Arcadie. Ce qui est mieux conservé (nr. 2) concerne l'asylie de Lousoi et enrichit les décrets d'octroi d'asylie par les Étoliens.¹⁷
- Une troisième catégorie inclut deux contrats qui concernent des biens immobiliers (nrr. 4, 5). L'un, qui n'est pas fragmentaire (nr. 4), éclaire les institutions juridiques et administratives de la cité de Thestia, au nord du lac Trichonis.
- À la suite il y a trois listes de noms (nrr. 6-8), l'une contient les membres d'un groupe religieux organisé autour du culte de Zeus Karaos (nr. 8). Selon les éditeurs, l'épithète est probablement attestée aussi en Béotie et en Thessalie (Hesych., s.v. Καραιός ; Phot., s.v. Κάριος Ζεύς), tandis qu'un mois Kareios est en plus attesté dans les régions voisines d'Amphissa (*FD* III 6, nr. 71), Oiantheia (*FD* III 2, nr. 214) et Chaleion (*IG* IX 1² 721C).
- Un cinquième groupe est composé de douze dédicaces, se répartissant en deux catégories : la première (nrr. 9-12) contient les

¹⁶ Selon les catégories définies récemment par E.M. Harris il s'agit plutôt de « warning signs » (Harris 2015, 58-60).

¹⁷ Rigsby 1996.

dédicaces à des divinités ou des héros et la deuxième (nrr. 17-22) les dédicaces qui honorent un mortel.¹⁸ Toutes ces inscriptions datent de l'époque hellénistique. Les divinités sont bien connues : Asclépios, Déméter et Korè, Athéna, Artémis, Hestia. Il y a aussi des adjectifs associés aux divinités, comme *Hiereia* pour Artémis (nr. 14) et *Epikrateia*, peut-être associée aussi à Artémis (nr. 10). Très intéressant est le cas du mortel Léon, qui a probablement un culte comme *Nouvel Hercule* ; les deux inscriptions afférentes sont malheureusement très fragmentaires (nrr. 15, 16). Les cultes de ce type sont bien répandus en Grèce et en Asie Mineure à partir du I siècle avant notre ère¹⁹ et l'Étolie ne fait pas l'exception.

- Il existe aussi deux textes très fragmentaires de nature économique dont le contenu précis ne peut pas être défini (nrr. 23-24).
- Un septième groupe est formé par les cinq affranchissements qui proviennent de Phystion et de Konopa-Arsinoe (nrr. 25-29). Ces affranchissements sont composés suivant le formulaire habituel dans la zone plus large de Phocide, Locride, Étolie et Acarnanie : ce sont des ventes virtuelles à des divinités.²⁰ À juste titre, les éditeurs laissent ouverte la question de l'origine de ce mode d'affranchissement : la pratique a peut-être commencé en Étolie et été étendue à d'autres régions grâce à l'expansion du *Koinon étolien*, ou bien la pratique a commencé à Delphes et s'est répandue grâce à l'influence du sanctuaire.
- La majorité des inscriptions de ce corpus constitue un huitième groupe, celui des inscriptions funéraires. Il s'agit de 112 inscriptions (nrr. 30-142). Trois d'entre elles sont métriques et datent du III et du II siècle avant notre ère (nrr. 30-32). Les autres sont en prose. À juste titre, les inscriptions sont présentées selon le type du texte, ce qui permet quelques observations sur leur distribution chronologique et sur leur encadrement dans les habitudes funéraires grecques des autres régions. Trois inscriptions funéraires qui datent de l'époque archaïque montrent que la tombe appartient au défunt (nrr. 33-35) ; deux d'entre elles sont des 'objets parlants' (nrr. 33, 35). Trente et une épitaphes, qui s'étendent chronologiquement du VI au I siècle avant notre ère, portent le nom du défunt au génitif, ce qui indique aussi un droit de propriété sur la tombe (nrr. 54-85). Dix-sept épitaphes datées entre le VI et III siècle avant notre ère portent

18 La distinction entre les deux catégories n'est pas toujours certaine, il s'agit de toute façon d'une convention.

19 Aneziri (à paraître), « 'New' People with 'Old' Names : Bridges to the Past and their Interpretation ».

20 Albrecht 1978.

le nom du défunt ou les noms des défunts au nominatif (nrr. 36-53) et seize autres, qui datent du IV siècle avant notre ère au II siècle de notre ère, présentent le nominatif accompagné du patronyme au génitif (nrr. 86-102). Vingt-six épitaphes des époques hellénistique et impériale comportent une salutation du défunt (nrr. 103-129).

Le corpus comprend aussi un abaque inédit (nr. 143), deux milliaires sur la même pierre (nr. 144), une borne (nr. 145) ; il y a aussi des objets de l'*instrumentum* public et privé qui portent respectivement des ethniques de cités ou des noms privés (nrr. 146-160), et des *graffiti* sur des artefacts en terre cuite (nrr. 166-172). Quelques lettres sont aussi inscrites sur des éléments architecturaux qui proviennent de Kalydon (nrr. 173-184).

Les inscriptions du Musée d'Agrinion, même fragmentaires pour certaines, donnent la possibilité de remarques surtout dans les domaines du culte, de la religion et de l'onomastique. Surtout en ce qui concerne l'onomastique, les éditeurs ont fait un travail conséquent en signalant des noms banals et répandus, et surtout les noms moins répandus, rares ou uniques.

En résumant, les pierres du Musée d'Agrinion et surtout leur analyse minutieuse par les éditeurs contribuent à faire sortir cette région de la zone marginale. Ce corpus donne en général une impulsion supplémentaire à la recherche dans cette partie de la Grèce.

Sophia Aneziri

Bibliografia

- Albrecht, K.D. (1978). *Rechtsprobleme in den Freilassungen der Böötier, Phoker, Dorier, Ost- und Westlokrer*. Paderborn.
- Aneziri, S. (à paraître). « 'New' People with 'Old' Names : Bridges to the Past and their Interpretation ». Fassa, E. ; Makres, K. ; Panagopoulou K. (eds), *The Changing Face of Hellenism : Cultural Transformations in the Eastern Mediterranean, 323 BC-700 AD*. Leiden.
- Bagnall, R.S.; Heath, S. (2018). « Roman Studies and Digital Resources ». *JRS*, 108, 171-89.
- Harris, E.M. (2015). « Towards a Typology of Greek Regulations about Religious Matters : A Legal Approach ». *Kernos*, 28, 58-60.
- Kourinou-Pikoula, E. (1999). « Έπιγραφες άπο τη Συλλογη του Θησειου ». *Horos*, 13, 17-36.
- Lang, F. ; Funke, P. ; Kolonas, L. ; Schwandner, E.L ; Maschek, D. (Hrsgg) (2013), *Interdisziplinäre Forschungen in Akarnanien. Διεπιστημονικές έρευνες στην Ακαρνανία, Akarnanien-Forschungen 1 (= Akarnanien-Forschungen – Ακαρνανία Έρευνες 1)*. Bonn.

- Papoutsaki, E.Ch. ; Kalliontzis, Y.N. (2004-2009). « Συνοπτικός κατάλογος τῶν ἐπιγραφῶν τῆς ἐκθέσεως τοῦ Ἐθνικοῦ Ἀρχαιολογικοῦ Μουσείου ». *Horos*, 17-21, 601-15.
- Rigsby, K.J. (1996). *Asyilia. Territorial Inviolability in the Hellenistic World*. Berkeley.
- Robert, L. (1953). « Catalogues de musées ». *Actes du Ite congrès international d'épigraphie grecque et latine Paris 1952*. Paris, 286-90.
- Rousset, D. (2012). « Les inscriptions antiques de Phocide et de Doride ». *CRAI*, 1686-9.
- Rubel, A. (2019). « Quo Vadis Altertumswissenschaft ? The Command of Foreign Languages and the Future of Classical Studies ». *CW*, 112, 193-223.
- Summa, D. (2013). « Die Sammlungen der griechischen Inschriften von Akarnanien. Alte und neue Ergebnisse im Rahmen des Projektes Inscriptiones Graecae ». Lang, F. ; Funke, P. ; Kolonas, L. ; Schwandner, E.L. ; Maschek, D. (Hrsgg), *Interdisziplinäre Forschungen in Akarnanien. Διεπιστημονικές έρευνες στην Ακαρνανία, Akarnanien-Forschungen 1 (= Akarnanien-Forschungen – Ακαρνανία Έρευνες 1)*. Bonn, 271-7.

